

La CTC reconnaît la nécessité de passer par Tallone 3

L'office de l'environnement maintient les objectifs définis par son plan d'actions et exprime sa solidarité aux communes. Mais explique aussi la nécessité de traverser une phase de trois ans pour éponger les excédents

Un plan d'actions qui a déjà fait ses preuves, un changement radical de politique dans le traitement des déchets et la nécessité de passer par une phase transitoire. C'est la teneur du message que fait passer l'office de l'environnement de la CTC après l'annonce de l'ouverture de Tallone 3.

Au-delà, d'une part, de la prise de conscience de la population et des élus, et de la volonté d'autre part de rompre avec le passé, le plan d'actions voté par l'assemblée de Corse en mai 2016 (la réduction en 5 ans de 60 % des déchets à enfouir) a donné des résultats probants : le tri sélectif a augmenté de 20% en 2016 et de 29 % au premier semestre 2017. Le volume a lui diminué de 13 000 tonnes. Aujourd'hui, toutes les régions de l'île bénéficient d'installations de tri et de points d'apport volontaire, et ce, précise l'office dans sa communication, "malgré un contexte très difficile de fusion des intercommunalités dont six ont mis à l'étude la tarification incitative, axe fort du plan".

Mesures de solidarité pour les communes

En complément du tri à la source,



L'office de l'environnement estime le besoin de stockage à 20 000 tonnes en 2017 puis de 50 000 tonnes les deux années suivantes. / ARCHIVES M. G.

la création de deux centres de tri mixtes est en voie de finalisation à Ajaccio et en cours d'étude à Bastia. Portés par la Capa (communauté d'agglomération du pays ajaccien,) et par la Cab (communauté d'agglomération bastiaise), ces projets permettront, par un dispositif de flux groupés, de faire des économies importantes sur les coûts de collecte particulièrement élevés en Corse.

Ces centres, dont la mise en service est espérée pour 2021, garantiront aux centres d'enfouissement

le dépôt de déchets préalablement stabilisés, condition nécessaire à une gestion optimale de ces installations : "La première année de mise en œuvre du plan d'actions a acté la rupture avec la spirale mortifère du "tout transport, tout enfouissement", et les premiers résultats sont au rendez-vous", observe ainsi l'Office.

Pour autant, l'organisme reconnaît que la partie n'est pas encore gagnée et qu'une période de transition est aussi indispensable que

complexe à affronter, notamment pour continuer à traiter les déchets non triés.

Le besoin de stockage est ainsi estimé à quelque 20 000 tonnes en 2017 et 50 000 tonnes les deux années suivantes, l'excédent ne pouvant être résorbé par la voie de l'exportation qui coûterait au contribuable les yeux de la tête, l'office adhère à l'ouverture de Tallone 3 pour une période transitoire : "C'est cette solution que le conseil exécutif a entendu privilégier en proposant dès mai 2016 de répartir l'excédent de production d'ordures annuel, pendant trois ans, entre Vighjaneddu, Prunelli et Tallone, ouvert dans des conditions drastiques. Il a également acté la défiance compréhensible de la population vis-à-vis d'un nouveau centre d'enfouissement au regard de l'expérience catastrophique des années précédentes."

La CTC a proposé des mesures de solidarité pour tous les territoires qui accueillent des installations liées aux déchets. Pour Tallone, le déploiement du numérique et du photovoltaïque et la Casa di u vinu.

En revanche, elle précise qu'à son niveau, la demande d'un hôpital ne fait pas partie des compensations possibles.

Plus de déchets pour Viggianello et Prunelli

Parallèlement, pour 2017, les préfets ont décidé d'augmenter des tonnages d'accueil : de 45 à 78 000 tonnes pour Viggianello et de 43 à 60 000 tonnes pour Prunelli. "L'exécutif salue la compréhension des élus et de la population de ces communes qui contribuent à répondre aux difficultés de la situation et qui doit, là aussi, avoir en contrepartie des mesures de solidarité."

Au final, l'office de l'environnement dit maintenir ses objectifs et "assumer ses responsabilités dans la plus grande cohérence pour mettre la Corse sur la voie d'une saine gestion des déchets. Pour autant, elle ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la situation de blocage actuel dont les origines sont parfaitement identifiées. Nous devons cependant les dépasser dans l'intérêt collectif de la Corse et travailler dans la concertation avec toutes les parties prenantes du dossier."

On aurait pu penser que les hostilités électorales étaient déjà ouvertes. Mais la phrase de conclusion permet de faire le tri...

J.-M. R.

Famille

Pour leurs scooters j'hésite, pour leurs nouveaux forfaits je n'hésite pas.

Pack Open
jusqu'à
**4 forfaits
mobile
offerts**
pendant 12 mois

Forfaits mobile Mini offerts
puis 1,99 €/mois par forfait. (1)

Pack Open = internet + TV + téléphone + forfaits mobile

orange™

Forfait mobile Mini offert pendant 12 mois pour les nouveaux clients à un forfait Mini pour client Open.

Offres soumises à conditions valables en France métropolitaine jusqu'au 04/10/2017 sous réserve d'éligibilité, sur réseaux et équipements compatibles et valables pour une nouvelle ouverture de ligne. Pack Open (réservés aux particuliers) et les forfaits mobile sont avec engagement de 12 mois. Pack Open est une offre indissociable. (1) Dans la limite de 4 forfaits mobile par offre Pack Open. Le tarif du forfait sera majoré de 5€/mois en cas de : résiliation de l'offre Pack Open, demande de suppression du rattachement à l'offre Pack Open. Non compatible avec le Programme Changer de Mobile. (2) Kit mains-libres recommandé.